CM-AM GREEN BONDS IC

Pays d'enregistrement: AT CH DE ES FR IE LU NL IT PT

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 93 098,43€

Actif sous gestion : 51,45M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

HORIZON DE PLACEMENT

1 an | 2 ans | **>3 ans** | 4 ans | 5 ans

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français CM-AM SICAV

Catégorie commerciale : Fonds obligations thematiques

Date de création : 08/06/2017

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque de liquidité, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013246550

Code Bloomberg : GREENBI FP Equity

Centralisation : J avant 9H

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 1 Part

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 1%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion maximum : 0,8% TTC maximum

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.20%

Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Valorisateur : CIC

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) :

Alain **MIGNOT**

Arnaud **GRIMOULT**

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en ouvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label GREENFIN. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution du marché des obligations vertes (« green bonds ») sur la durée de placement recommandée.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,29%	0,47%	0,01%	1,12%	4,47%	2,23%	-6,64%	-

Annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,74%	-1,36%	-

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

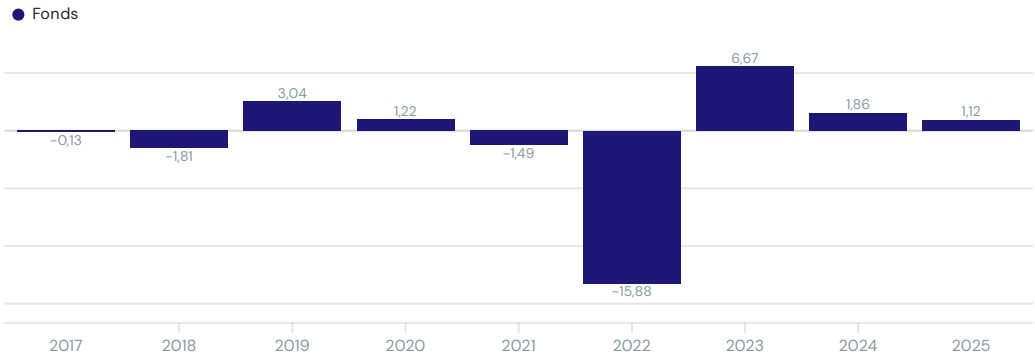

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

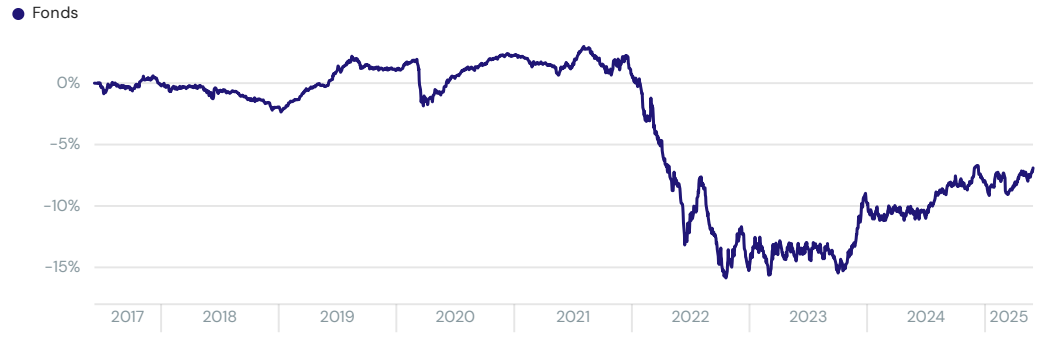

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	3,38%	5,14%	4,56%
Ratio de Sharpe	0,39	-0,34	-0,62

	Sur 5 ans
Gain Maximum	10,87%
Max. Drawdown	-18,30%
Recouvrement	Non atteint

CM-AM GREEN BONDS IC

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif

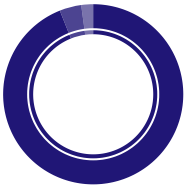

Obligations taux fixe	93,96%
Obligations indexées	3,91%
Liquidités	2,13%

STRATÉGIES

En % de la poche obligations

Etats	51,47%
Crédit IG	48,53%

PAYS

En % de la poche obligations

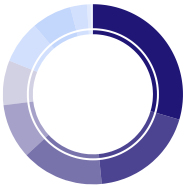

France	29,53%
Espagne	18,89%
Pays-Bas	14,75%
Europe	9,88%
Allemagne	8,03%
Belgique	7,68%
Irlande	7,18%
Royaume Uni	2,99%
Finlande	0,69%
Danemark	0,38%

NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

AAA	6,96%
AA	51,25%
A	11,98%
BBB	29,82%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	5,17	Duration	6,04
Rendement à maturité	2,42%	Nombre de titres	38
Rendement au pire	2,41%	Nombre d'émetteurs	32
Spread moyen (vs swap en pb)	49	Notation moyenne émission	A+
Coupon moyen	0,94%	Notation moyenne émetteur	A+
		% de titres callable	24,61%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané net ne tenant pas en compte les coûts de couverture.
L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

SECTEURS

En % de la poche obligations

Etats	32,57%
Assimilés Etat	28,56%
Financières	19,03%
Services Publics	12,91%
Industrie	4,57%
Matières Premières	1,21%
Technologie	1,15%

TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

0-1 an	0,06
1-3 ans	0,30
3-5 ans	0,43
5-7 ans	0,96
7-10 ans	0,12
10-15 ans	2,53
>15 ans	0,77

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Etat Belge	Belgique	Etats	AA	7,52%
Etat Irlandais	Irlande	Etats	AA	7,02%
Etat Français	France	Etats	AA	6,81%
Union Européenne	Europe	Assimilés Etat	AA	6,75%
Etat Hollandais	Pays-Bas	Etats	AA	5,27%
Etat Espagnol	Espagne	Etats	BBB	5,25%
Kfw	Allemagne	Assimilés Etat	AAA	3,89%
Ratp	France	Industrie	AA	3,79%
Alliander N.v.	Pays-Bas	Services Publics	A	3,65%
Sncf Réseau	France	Assimilés Etat	AA	3,65%

Nombre d'émetteurs: 32 **Poids des 10 premiers émetteurs:** 53,62%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CM-AM GREEN BONDS IC

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CM-AM GREEN BONDS IC

**Univers: Univers (60% Aggregate + 20% High Yield + 20% Convertible)*

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	89,53%
Score ESG	6,42	6,24
Score E	5,56	5,57
Score S	5,82	5,61
Score G	8,02	7,54

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

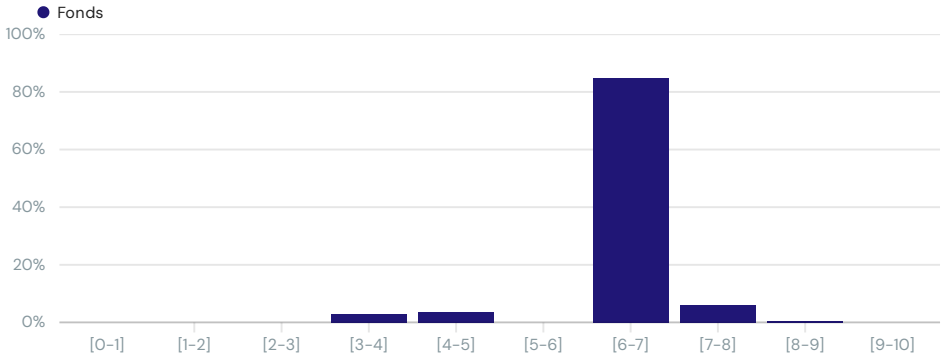

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer au travers d'un outil les risques et opportunités sur les transitions environnementales et sociales des émetteurs constituant le portefeuille. L'analyse des émetteurs couvre 5 grands piliers que sont l'environnement, le social, le sociétal, la gouvernance et l'engagement de l'entreprise pour la démarche socialement responsable. Une notation est ensuite calculée sur 3 volets (environnement, sociale et gouvernance), ce qui permet de positionner le portefeuille en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue avec les émetteurs complètent notre approche d'investisseur responsable.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: Σ (i à n) (investissement i / Enterprise value) / (Valeur du portefeuille) × Emissions de l'émetteur i

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CM-AM GREEN BONDS IC

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Label ISR : Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr
Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.